

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 104 (1968)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



viso

la haute couture de la gaine



viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12

Garantie - sécurité - tranquillité

C'est ce que la Banque Cantonale Vaudoise offre à chacun de ses clients. Pour profiter des mêmes avantages, venez nous trouver, nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Banque Cantonale Vaudoise

A Lausanne et dans tout le canton.

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



pinocchio

LA BOUTIQUE DU BON JOUET

Jeux, jouets, disques et matériel éducatif
hautement sélectionnés

10, ÉTIENNE-DUMONT, GENÈVE

(Pinocchio est un magasin à but non lucratif)

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Deux assurances
de bonne compagnie



Mutuelle
Vaudoise
Accidents

Vaudoise
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents

comité central

Commission de structures

Premières constatations

Dans sa forme actuelle, la SPR constitue une amicale groupant la majorité des enseignants primaires de la Suisse romande, ainsi que les maîtres secondaires du Jura, à l'exception des collègues des cantons de Fribourg et du Valais dont les associations restent isolées.

Les statuts de 1962 ont donné le premier élan à une cohésion meilleure. La continuité des travaux entrepris par le Comité central est mieux assurée que par le passé.

Pourtant, la structure reste assez lâche. Ni le CC, ni l'Assemblée des délégués n'ont le pouvoir d'imposer une « politique » aux sections, si ce n'est dans le domaine financier.

De leur côté, les membres des sections restent très éloignés et très ignorants des travaux de la SPR. Ils ne se sentent pas concernés puisqu'en fait ils n'y exercent qu'une influence très faible.

Le Congrès est sans lien direct avec les organes de la société. Les résolutions qui y sont votées n'ont aucune valeur impérative auprès des sections.

I. Relations internes

Du fait de sa structure même, la SPR doit borner sa tâche à des échanges d'informations, et encore, ces échanges ne sont pas systématiques. Le seul lien permanent entre les sections est l'« Educateur ».

Une action commune de la SPR est donc rendue difficile par l'autonomie que chaque section entend garder, image exacte du cloisonnement dû au fédéralisme helvétique en matière d'instruction publique.

Sur le plan pédagogique et culturel, la SPR a toutefois à son actif quelques réalisations intéressantes : création de la CIPER, guildé de documentation, lancement de l'Ecole romande, séminaires de Chexbres, journées pédagogiques (en collaboration avec le SLV). Elle participe, en tant qu'association à des travaux d'intérêt général, à des mouvements pédagogiques.

Sur le plan corporatif, et notamment en ce qui concerne les conditions matérielles et de travail des enseignants, chaque section travaille pour son propre compte. On peut

même dire que l'échange d'information est, à ce sujet, presque inexistant.

Les commissions permanentes de la SPR ont parfois un rôle et une action mal définis. Elles ne font pas double emploi avec des commissions cantonales, mais les liaisons qu'elles devraient maintenir avec le CC d'une part et les sections d'autre part sont insuffisantes.

II. Relations extérieures

Les rapports avec les autres associations d'enseignants de Suisse et de l'étranger sont normaux et réguliers, encore qu'incomplets.

Ils vont plutôt en s'intensifiant, sur le plan suisse tout au moins.

Officiellement, la SPR n'est pas considérée comme un interlocuteur face aux autorités cantonales, les sections cantonales étant seules jusqu'ici à assurer le dialogue. La SPR ne dispose donc pas de l'autorité qui lui permettrait d'apporter un appui efficace à l'une ou l'autre de ses sections en difficulté avec son gouvernement. Elle n'est pas non plus considérée comme représentative des enseignants romands face aux conférences intercantionales des chefs de département ou de chefs de service.

Aucun organisme, aucune commission spéciale n'a aujourd'hui la possibilité de diffuser une information suivie destinée au public sur les buts, les travaux en cours, les vœux, les opinions des enseignants et de la SPR.

Il s'en suit que l'influence que la SPR pourrait exercer sur l'opinion et les autorités est faible. On ignore souvent même lorsque dans la presse, à la radio ou à la télévision des problèmes d'ordre pédagogique ou d'éducation sont soulevés, qu'une SPR existe. Si, de temps à autre, son nom est mentionné, on ne fait jamais appel à la SPR en tant qu'association lorsqu'on désire avoir l'avis des enseignants.

III. Fribourg et Valais

Des contacts pris avec les responsables des associations d'instituteurs de ces cantons, on peut déduire que l'une et l'autre sont nettement intéressées par l'activité de la SPR.

Mais, même si les comités fribourgeois et valaisans admettent qu'une action concertée et unanime sur le plan romand serait bénéfique pour tout le monde, ils voient

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

encore des obstacles, d'ordre financier surtout, à une adhésion dans l'immédiat.

IV. Conclusions

Le besoin d'une efficacité plus grande de la SPR est unanimement admis, car la dispersion des efforts est une perte d'énergie.

L'examen de l'inventaire des tâches que l'on souhaite voir remplir à la SPR permettra de déterminer mieux les secteurs dans lesquels elle doit développer son action.

Les améliorations à apporter à la situation actuelle ne sauraient être de simples palliatifs.

Après avoir défini sa politique, la SPR doit être apte à la défendre dans le dialogue qui s'engage entre les autorités et les enseignants.

La SPR manque pour l'instant des moyens propres à exercer un rôle déterminant dans l'orientation de la politique scolaire en Suisse romande.

La Commission des structures

Association suisse des amis du Sonnenberg

Le Sonnenberg, rappelons-le, est un Centre de rencontres et d'études créé au lendemain de la dernière guerre pour rétablir un climat de confiance et de libre discussion. Plusieurs bâtiments sis à quelques kilomètres de Braunschweig, dans un imposant paysage de forêts, accueille presque sans interruption des sessions d'adultes ou de jeunes. Il existe une section suisse des Amis du Sonnenberg, qui s'efforce de prolonger cet effort en faveur d'une compréhension internationale.

Sous la présidence de M. Paul Binkert, l'assemblée annuelle s'est tenue dimanche 27 octobre au Château du Habsbourg. Rencontre rehaussée par la présence du Dr Hruby, de Prague, sociologue, qui présenta un magistral exposé sur l'évolution historique de la Tchécoslovaquie, et sur les événements qui se sont déroulés depuis le 20 août dans son pays.

Semaine pédagogique internationale

Nous avons parlé de cette rencontre, consacrée à l'éducation artistique, et qui a connu l'été dernier un succès incontestable. La délégation tchèque, bien rentrée dans son pays, a adressé un message de gratitude aux organisateurs. M. Hans Reutimann a relaté l'activité incessante du Centre international du Sonnenberg, qui serait heureux de développer ses relations avec la Suisse. A ce sujet, on signale que la prochaine session, qui se tiendra du 9 au 18 novembre, sera consacrée aux problèmes de la sécurité et de la détente en Europe. Quelques places disponibles seront réservées à des délégués suisses, et l'organisation centrale est disposée à assumer le 80 % des frais de voyage. Trop peu connu des Suisses romands, le Centre international du Sonnenberg offre, dans une ambiance agréable, une information de premier choix, exempte de toute pression politique ou d'influences nationalistes.

En 1969, la 15^e Semaine pédagogique aura lieu à nouveau à Trogen, du 16 au 24 juillet. Elle apportera des conclusions pratiques aux travaux de cette année (dessin, modelage, musique, rythmique, etc.). Des conférences seront consacrées au problème de l'autorité en éducation, dont un récent ouvrage de Willi Vogt (*Autoritätskrise in der Erziehung*), souligne la crise indéniable et inquiétante. Intéresser les jeunes, inviter les normaliens des dernières années, organiser des week-ends de jeunesse, telles sont les suggestions retenues par le comité.

Précisons qu'on peut adhérer à l'Association suisse des Amis du Sonnenberg en versant 10 fr. au CCP 80-53585. Vraisemblablement la semaine pédagogique internationale de 1970 sera organisée par la SPR à Villars-les-Moines.

Dans son remarquable exposé, le Dr Hruby a rendu hommage à l'influence exercée par le Centre du Sonnenberg ; plusieurs Tchèques s'y sont rendus et ont adhéré à cet idéal de paix basée sur le respect mutuel. Il existe d'ailleurs une association tchèque des Amis du Sonnenberg, au sein de laquelle les idées libérales se sont affermies. Le Dr Hruby a exprimé son émotion à la pensée de parler du destin de son pays dans ce château historique, d'où est issue une dynastie qui depuis 1278 a exercé une influence prépondérante sur l'Europe de l'Est : en effet, Rodolphe de Habsbourg, après sa victoire sur Ottokar de Bohême, a créé un royaume héréditaire qui de siècle en siècle a jeté un vif éclat et marqué l'évolution de ces pays. Analysant l'attitude des dirigeants actuels, celle des enseignants, les réactions de la jeunesse, les événements récents, le distingué sociologue pragois affirme sa confiance dans la victoire finale des idées démocratiques, et dans l'influence de l'information objective. M. Hruby et Madame ont répondu à de multiples questions, et l'entretien s'est prolongé dans cette salle sympathique de l'antique demeure seigneuriale, éclairée par un beau soleil automnal. Ainsi, en cette journée historique où la Tchécoslovaquie célébrait le cinquantenaire de la proclamation de la République et devenait un Etat fédératif, un éminent ressortissant de ce pays qui nous est cher affirmait sa foi dans une solution pacifique du conflit et dans le triomphe du droit et de la pensée. Rien ne pouvait mieux attester l'importance d'une éducation inspirée par un idéal de liberté et de respect humain. On n'a pas manqué d'évoquer les lieux, tout proches du Habsbourg, où l'immortel Pestalozzi a entrepris ses premières expériences éducatives, jetant les bases de méthodes dont nous pouvons encore nous inspirer.

A. P.

Une nouvelle maison pour la jeunesse

A partir du 1^{er} décembre 1968, l'ancien presbytère de Vers-l'Eglise (Diablerets) altitude 1200 m., sera à la disposition des classes et des groupes de jeunesse. Des classes OP et des groupes JP ont collaboré aux travaux de transformation. Dortoirs à 6 et 8 lits, eau chaude et froide, salle de

séjour convenant pour l'enseignement, dans une région bien équipée pour le ski. Renseignements et réservations auprès du pasteur R. Aeberhardt, 1814 Vers-l'Eglise, tél. (025) 6 42 10.

Communiqué

Madeleine Goutard, durant un court séjour en Europe nous propose un séminaire de mathématiques groupant Suisses et Français. Il aura lieu du 30.12.68 au 4.1.69, à Besançon.

Inscription : 150 francs suisses, séjour en plus. Pour tous renseignements et demande d'inscription, s'adresser à Mme C. Rohrbach, Ecole internationale, route de Chêne 62, 1208 Genève.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

**IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.**

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☉ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Activités en octobre 1968

Séminaires d'automne

Les différents séminaires d'automne organisés par la SVP ont eu lieu du 21 au 24 octobre à Crêt-Bérard, Puidoux, Lausanne et Genève. La « concurrence » du cours normal suisse organisé cette année à Genève par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire a causé quelques soucis aux organisateurs. Soucis sans fondements puisque le nombre des inscriptions a été encore plus important que l'année dernière, preuve que nos séminaires répondent à un besoin.

Collègues lausannois

Si aucun résultat n'est obtenu d'ici le 1^{er} janvier 1969, en ce qui concerne les différences locales de traitement, une bonne partie des collègues lausannois ne tirera aucun profit de l'entrée en vigueur de plein effet de la nouvelle classification. Le CC s'est occupé à répétitions de cet important problème et a déjà entrepris diverses démarches.

Réforme de l'école vaudoise

M. le conseiller d'Etat Pradervand nous a donné une réponse favorable en ce qui concerne le cycle d'orientation, elle a paru dans l'« Educateur » N° 34.

Division pratique

Un rapport de la commission concernant la formation des maîtres des classes à option pendant la période transitoire a été transmis au DIP.

Quatre premières années

La grande commission « structure SPV » a adopté le rapport traitant de ce sujet.

Caisse de pension

Un certain nombre de collègues n'ont pas encore payé leurs contributions à la caisse de pension sur la tranche de traitement reclassé en 1967. Le CC a demandé à l'office du personnel :

- que chaque affilié soit avisé par lettre personnelle,
- que cette retenue soit renvoyée à février 1969.

CC SVP

Notre cahier des charges est-il immuable ?

Dans l'exposé des motifs présenté, en septembre dernier, par le Conseil d'Etat au Grand Conseil au sujet de la loi sur l'instruction publique secondaire, nous lisons ce qui suit :

« On ne saurait non plus assimiler cette rémunération (les heures supplémentaires, réd.) aux compléments communaux versés aux instituteurs et à d'autres membres du corps enseignant : les compléments communaux sont alloués sans contrepartie (réd. ?), tandis que le paiement des heures supplémentaires rétribue un travail correspondant à une occupation exercée en sus du cahier des charges. »

L'horaire moyen de travail en classe hebdomadaire est de 32 heures pour les enseignants primaires. Ainsi les maîtres vaudois se maintiennent en tête de leurs collègues suisses quant à la durée du travail. N'y aurait-il pas lieu de ramener cet horaire hebdomadaire à 27 heures par exemple. Les maîtres auraient ainsi la faculté de donner quelques heures supplémentaires rétribuées. Ils enseigneraient soit des branches dites secondaires pour lesquelles ils sont particulièrement doués, soit dans des cours complémentaires d'allemand, etc., soit à la tête de classes de devoirs surveillés. En ville,

cela ne représenterait pas de grosses difficultés d'organisation. A la campagne, les regroupements permettront de plus en plus de tels échanges. Dans la classe à plusieurs degrés, le maître recevrait automatiquement la paie correspondant à ses heures supplémentaires.

CC.

Reclassification - Situation acquise

Lors d'une entrevue avec M. le chef du Département des finances, nous avons exposé notre point de vue au sujet du problème « situation acquise » et des modalités de calcul y relatives.

Le système adopté « salaire global moyen » prêterait les collègues qui, au cours de 1967,

a) ont passé d'une commune sans complément dans une commune avec complément ;

b) ont passé d'une commune avec petit complément dans une autre à complément plus élevé ;

c) ont vu leur complément augmenté tout en restant dans la même commune.

L'office du personnel vient, à notre grande satisfaction, de nous informer que notre demande était admise : les droits acquis seront « recalculés » sur le dernier traitement mensuel de 1967.

CC SVP

Des chœurs de jeunes à la Fête cantonale de La Tour-de-Peilz

RAPPEL

Ainsi que l'a signalé le « Bulletin officiel » de juin-juillet 1968, la Société cantonale des chanteurs vaudois a décidé de donner l'occasion, lors de sa Fête cantonale de 1969 à La Tour-de-Peilz, les 11 et 18 mai, à des chœurs de jeunes de se faire entendre. Le département appuie cette initiative bien propre à encourager la pratique du chant choral dans les classes primaires et secondaires et par là, à développer le sens musical de nos élèves.

Nous rappelons les quelques renseignements fournis sur cette initiative.

Les rencontres auront lieu en deux séries les dimanches 11 et 18 mai, de 9 h. 30 à 17 heures ; le matin, exécution devant un jury d'un programme d'une durée de 4 à 8 minutes (un ou plusieurs chœurs), choisi par le chœur qui se présente, puis dîner en commun sous la cantine ; l'après-midi, après la répétition des chœurs d'ensemble, participation au grand concert. *Les deux chœurs prévus à cet effet sont les numéros 145 et 227 du « Chante Jeunesse » : Rondes de l'arbre de mai, de Carlo Hemmerling, Petite Eglise, de Frank Martin.*

Les frais de transport (billet collectif de chemin de fer) seront remboursés aux chœurs qui participent à la fête. Une carte de fête, au prix de 8 francs, donnera droit au repas de

midi, à l'insigne de fête, à un programme spécial et au libre parcours pour les concours du samedi.

Les chœurs des collèges secondaires ou d'écoles primaires qui existent déjà, ceux qui auront été constitués d'ici là, feront parvenir leur inscription à M. Georges Gaillard, secrétaire-caissier de la SCCV. Champrilly 29, 1008 Prilly-Lausanne.

Le délai d'inscription, fixé au 15 octobre 1968, est prolongé de quelques jours afin de permettre aux classes qui étaient en vacances de s'inscrire encore.

M. Gaillard donnera aux intéressés tous les renseignements utiles.

Le CC/SCCV

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Activités hiver 1968-1969.

1. Hockey, 3 nov. (9 à 11 heures), Lausanne (vélodrome), organisateur, G. RoCHAT, La Colchide, Bex.

2. Patinage artistique, nov.-déc. (3 séances), Lausanne, org. A. Schlageter, Solange 6, Lausanne.

3. Skieurs faibles, 4 déc. (+ év. 11 déc.), Les Paccots, org. J.-P. Paquier, Villardiez 18, Pully.

4. Ski, mise en condition, 7-8 décembre, Bretaye, org. J. Montanero, Dents-du-Midi 41, Aigle.

5. Ski relâche, 14-16 février, Leysin, org. C. Gaillard, Vauteyre 6, Montreux.

6. Ski haute montagne, excursion d'un jour, 23 février, Arpillés, org. N. Yersin, Champ-Rond 11, Lausanne.

7. Ski station, 7-12 avril, Zermatt, org. D. Jan, Général-Guisan 5, Yverdon.

Remarques. L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur » et si possible dans l'« Education physique ». Circulaires dans les salles des maîtres des collèges.

Indemnités de frais de transport aux membres AVMG pour les **cours 1, 2, 3, 4, 6.**

Indemnité de participation de Fr. 10.— aux membres AVMG pour le cours 4.

Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.

Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais.

Possibilité de s'assurer auprès des directeurs de cours en s'annonçant au plus tard 3 jours avant l'ouverture du cours. Cordialement à vous et bon hiver !

Le chef technique : D. Jan, Yverdon

AVMG

Cours pour skieurs faibles

L'AVMG organise, aux Paccots sur Châtel-St-Denis, un cours de ski de mise en condition pour faibles et moyens skieurs les *mercredis 4, 11 ou 18 décembre*. (Selon l'enneigement et l'enthousiasme des participants !)

Rendez-vous à 14 h. au départ du télésiège de Corbetta aux Paccots. Transport individuel. Frais de déplacement payés aux membres AVMG. (Société dont tous les enseignants peuvent faire partie pour 9.50 fr. par an, journal compris !)

Instructeurs suisses de ski gratuits pour tous.

Renseignements et inscriptions à *J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully*, (tél. 28 49 78) en indiquant son adresse, son N° de téléphone, les places éventuelles dans sa voiture et ses capacités de skieur : faible ou moyen.

Le chef technique : *D. Jan*

AVMG

Cours de patinage

Les trois premiers dimanches soir de décembre, à la patinoire de Montchoisi, à Lausanne. Ce cours désormais traditionnel sera donné par notre collègue spécialiste, M. Schlageter.

Les frais de voyage sont remboursés aux membres AVMG.

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 27 novembre, auprès de A. Schlageter, av. Solange 6, 1006 Lausanne.

Nouveau manuel d'éducation physique pour jeunes filles

Le manuel suisse d'éducation physique pour jeunes filles, édité par la Société suisse des maîtres de gymnastique, vient de sortir de presse dans sa version française.

Il peut être obtenu auprès du Département cantonal de l'instruction ou, sinon, pour le prix de Fr. 9.— (+ frais), auprès de Raymond Bron, maître de gymnastique, Vallombreuse 101, 1008 Prilly.

AVMG : Cours de ski

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise, les 7 et 8 décembre 1968, une première prise de contact avec la neige, à Bretaye.

Ce cours de ski est ouvert à tous les membres du corps enseignant. Il est possible d'y participer le dimanche seulement. L'AVMG supporte les frais d'organisation et d'instruction, rembourse les frais de voyage à ses membres avec en plus une indemnité de Fr. 10.—.

Tous les renseignements complémentaires sont donnés, avant le 30 novembre 1968 par Jacques Montangero, chemin des Dents-du-Midi 41, 1860 Aigle. Tél. (025) 2 25 89.

Le chef technique : *D. Jan*

Objets trouvés

Oublié, par un ou une participante du cours de science, au collège de la Croix-d'Ouchy, une paire de bottes N° 38. La réclamer à Jacques Blanc, ch. des Croix-Rouges 14, 1007 Lausanne, tél. (021) 23 38 81.

Permanence des nombres en couleurs

Vendredi 22 novembre de 16 h. 30 à 18 h. 30, au collège de Floréal, à Lausanne.

Séminaire d'éducation routière à Vira-Magadino (Tessin)

du 21 au 25 octobre 1968

Organisé par le Touring-Club suisse en collaboration avec le Bureau pour la prévention des accidents (BPA), un séminaire d'éducation routière a réuni à Vira, au bord du lac Majeur, une trentaine d'enseignants primaires vaudois.

Ce cours avait pour but d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les accidents de la route dont nos enfants sont victimes. En formant ces derniers à des connaissances théoriques, mais surtout en éveillant en eux ce sens des responsabilités, qui manque chez tant de conducteurs adultes, le corps enseignant contribuera à mieux préparer les conducteurs de demain.

Des travaux très intéressants ont été présentés durant ces journées.

M. Dottrens, professeur à l'Université de Genève, a apporté le point de vue du psychologue. Pour cet éminent praticien, l'école n'éduque pas ; elle instruit.

L'éducation de la responsabilité est une notion moderne. La tâche de l'école exige que l'on dote l'enfant de consignes extérieures qui lui donnent une aptitude à songer à autrui. Par le travail en équipe, par l'éducation à la solidarité, la coopérative scolaire, on peut exercer une action éducative qui portera ses fruits plus tard, en matière de circulation.

Un des responsables du BPA, M. Kurt Wegmüller, a parlé de l'importance de l'éducation routière à l'école. La lutte contre les accidents s'exerce de plusieurs façons par des mesures juridiques, l'amélioration du réseau routier, la sécurité dans les véhicules et l'éducation des jeunes. Il importe toujours plus d'aiguiser chez ces derniers le sens des responsabilités.

Le chef du cours, M. Georges Malleo, inspecteur scolaire, a exposé le point de vue du pédagogue, tandis que celui de la police était présenté par le major Mingard, commandant de la gendarmerie vaudoise.

Pour le juriste qu'est M^e Rusconi, l'éducation du conducteur est primordiale. Avoir des égards pour autrui afin d'assurer la coexistence des libertés, est une notion fondamentale en matière de circulation.

Ces exposés ont été suivis par des échanges de vues par groupes et un travail de synthèse a été élaboré.

Les participants ont été reçus dans le magnifique motel du Touring, au cœur d'une des plus merveilleuses régions du Tessin.

Un merci chaleureux s'adresse au TCS et au BPA pour l'organisation de ces journées.

M. D.

genève

Dialogue avec la direction de l'enseignement primaire

C'est lundi 4 novembre que le nouveau comité de la SPG « in corpore » a eu un premier contact avec la direction de l'enseignement primaire elle aussi au complet (M. Christe, M. Rouiller, M. Bölsterli, M^{lle} Schnyder et M. Journet).

Disons d'emblée que cette réunion s'est déroulée dans un excellent climat et qu'une utile information réciproque et un vaste tour d'horizon ont pu être faits.

Evoquant d'abord nos problèmes immédiats, M. Schenkel souleva la question du rapporteur pour le congrès de la SPR en 1970, rapporteur qui n'est pas encore trouvé. Peut-être qu'un inspecteur serait intéressé à cette recherche sur la formation continue de l'enseignant. M. Christe nous assura qu'il en parlerait le lendemain à ses collaborateurs.

Un autre souci immédiat est celui de la reprise d'activité de nombreuses commissions, au premier rang desquelles figure celle de la refonte des statuts. Nous lançons encore une fois un pressant appel à nos collègues pour qu'ils collaborent à ce travail.

M. Schenkel dressa ensuite une liste des problèmes importants que notre comité souhaite voir discuté prochainement, en séances de délégation :

- a) horaire quotidien et hebdomadaire, vacances ;
- b) problème des devoirs à domicile ;
- c) statut du maître principal ;
- d) formation continue ;
- e) rapports avec l'autorité municipale de la ville de Genève.

Dans sa réponse M. Christe affirma que tous ces problèmes seraient envisagés. Néanmoins, pour certains de ceux-ci (horaires vacances) une solution doit être trouvée sur le plan romand, puisque c'est vers une école romande que nous nous acheminons. M. Christe souhaite que les séances de délégation mensuelles permettent une information réciproque, le travail de détail se faisant dans des commissions qui ne peuvent être paritaires tant qu'elles n'existent pas dans l'ensemble des départements de l'Etat.

Nous avons aussi appris par M. Journet que de nombreux manuels de lecture étaient en préparation et que là aussi il fallait aujourd'hui travailler sur le plan romand.

Enfin, M. Chavanne a accepté notre demande d'entrevue qui aura lieu vraisemblablement en janvier 1970.

G. M.

Association genevoise des maîtres d'éducation physique

Cours de gymnastique « Dames »

Nouveau cours donné par M^{me} Marthe-Grœflin, lundi de 17 à 18 heures à la salle de gymnastique de l'Ecole supérieure des jeunes filles de la rue Voltaire.

Cours d'introduction au nouveau manuel fédéral, jeunes filles

Ce cours sera dirigé par M. Edwin Burger d'Aarau (il est le principal auteur de ce livre) et aura lieu
samedi 23 novembre 1968 de 14 à 17 h. et
dimanche 24 novembre 1968 de 8 à 11 h.
à la salle de gymnastique N° 1 de l'Ecole supérieure de commerce à St-Jean.

Tous les instituteurs (trices) et maîtres (sses) d'éducation physique y sont cordialement invités.

Ne pas oublier les pantoufles.

Cross-country

Chaque vendredi de 12 à 13 h. (ou de 11.30 à 12.30), nous attendons au stade de Richemont (route de Frontenex) les instituteurs et maîtres d'éducation physique éprouvant le besoin de s'oxygéner (ou qui sait, désirant préparer Morat-Fribourg 1969).

Premier entraînement : 8 novembre 1968

Dernier entraînement : 28 mars 1969.

Vestiaires chauffés — douches — parking assuré à l'intérieur du stade.

Programme des activités 1968-1969

Cours réguliers :

Tous les lundis de 17 à 18 h. cours de gymnastique « Dames » donné par M^{me} Marthe à la salle de gymnastique de l'Ecole supérieure des jeunes filles de la rue Voltaire.

Tous les mardis de 17 à 18 h. cours de gymnastique et basketball « Messieurs » donné par M. Comte à la salle de gymnastique de l'école primaire du Mail.

Tous les mercredis de 17 h. 15 à 18 h. cours de gymnastique « Dames » donné par M^{me} Vuilleumier à la salle de gymnastique de l'Ecole supérieure des jeunes filles de la rue Voltaire.

Tous les mardis de 17 à 18 h. cours de patinage aux Vernets, 1^{er} cours le 12 novembre 1968.

Tous les mercredis de 12 à 13 h. cours de patinage aux Vernets, 1^{er} cours le 13 novembre 1968.

Après les vacances de Pâques, cours de natation. Le jour de ce cours n'est pas encore fixé.

De novembre à mars, tous les vendredis de 12 à 13 h. au stade de Richemont, footing et cross-country « Messieurs ».

Autres activités

23 - 24 nov. 1968 : cours d'introduction au nouveau manuel fédéral « Jeunes filles » donné par M. Burger.

5 déc. 1968 : cours de ski.

12 déc. 1968 : cours de ski.

19 déc. 1968 : cours de ski.

9 janv. 1969 : cours de ski

8 - 9 fév. 1969 : week-end à Thyon.
 15 fév. 1969 : Championnat scolaire de cross-country.
 6 mars 1969 : championnat interscolaire de ski.
 8 au 13 avril 1969 : vacances blanches à Thyon
 17 avril 1969 : sortie en avion à l'Ebnefluh
 22 mai 1969 : championnat interscolaire d'athlétisme.
 12 juin 1969 : championnat interscolaire d'athlétisme.
 18 au 27 juin 1969 : championnat scolaire de tennis.

Comme l'an passé, l'AGMEP organise deux cours de patinage, tous les mardis de 17 à 18 heures, aux Vernets (piste extérieure) (12-19-26 novembre, 3-10-17 décembre, 7-14-21-28 janvier) et tous les mercredis de 12 à 13 heures (piste extérieure) (13-20-27 novembre, 4-11-18 décembre, 8-15-22-29 janvier).

Ces cours auront lieu par n'importe quel temps ((la direction de la patinoire ayant accepté de nous réserver une petite partie de la piste couverte).

Les monitrices et moniteurs chargés d'améliorer votre technique seront, comme d'habitude, souriants et compétents.

Les premières séances auront lieu les 12 et 13 novembre.

Les membres de l'AGMEP paieront une finance d'inscription de Fr. 10.— pour les 10 séances prévues. Les non-membres paieront Fr. 20.—. Ces prix comprennent la rémunération des moniteurs et l'entrée gratuite à la patinoire pour le cours exclusivement.

Les personnes qui aimeraient s'y inscrire peuvent le faire en téléphonant au (022) 45 46 85 (heure des repas).

Association européenne des enseignants

La prochaine *Journée d'étude du groupe genevois de l'Association européenne des enseignants*, aura lieu le samedi 16 novembre 1968 à Cartigny, sous la présidence d'honneur de M. André Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, et de M. René Jotterand, secrétaire général du Département de l'instruction publique.

Nous serions heureux si vous vouliez vous joindre aux membres de l'AEDE soit pour l'ensemble de la rencontre, soit pour quelques heures seulement.

Que ceux d'entre vous qui enseignent dans les écoles secondaires veuillent bien nous excuser : notre journée, dont la date était fixée depuis plusieurs mois, a lieu, par une coïncidence fâcheuse, le même jour que l'assemblée de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, à Baden, et nous le regrettons vivement.

Néanmoins, le caractère inédit de l'anthologie qui sera présentée, la personnalité des orateurs, le charme enfin de la soirée musicale et littéraire dans un cadre harmonieux sont propres, croyons-nous, à vous plaire et à vous intéresser. De plus, l'occasion vous sera donnée de vous entretenir avec nos collègues de la section jumelle de Turin, et avec des enseignants de régions limitrophes.

Vous pourrez mieux connaître aussi notre association, ses buts, ses activités.

La présidente du groupe genevois

Programme

- 15 h. Accueil des participants à la Salle communale de Cartigny.
- 15 h. 15 Ouverture de la Journée d'Etude.
 « Perspectives européennes dans l'enseignement de la littérature » par M. A. Biedermann, professeur, agrégé des Lettres, secrétaire général de l'AEDE ; présentation de la nouvelle anthologie Larousse : « La philosophie des Lumières en Europe ». Discussion.
- 16 h. 30 Brève leçon-type : présentation d'un auteur à des élèves de 6^e année, par M^{me} W. Felder.
- 17 h. Collation offerte par l'AEDE.
- 17 h. 30 « Philippe Monnier, écrivain genevois, esprit européen » par M. A. Berchtold, professeur à l'Université de Genève. Discussion.
- 19 h. 15 Repas au Centre de Rencontres de Cartigny.
 Menu : Entrée, jambon chaud ou longeole, gratin, salade, dessert.
- 20 h. 45 Au Temple de Cartigny (à côté du Centre de Rencontres) : récital littéraire et musical : textes de Philippe Monnier, Leopardi, Tchapek, dits par Simone Renaud, élève de Carmen d'Assilva, et par Jo Excoffier de la TV Suisse romande). Musique de harpe par M^{me} Gerster-Eisenhofer, de l'Orchestre Suisse romand.

Cours de gymnastique messieurs, organisé par l'AGMEP

La petite équipe d'instituteurs qui se réunit une fois par semaine aimerait beaucoup s'agrandir pour corser ses parties de basketball. Elle attend avec impatience tous les collègues intéressés par une heure de culture physique et de jeu, chaque mardi de 17 à 18 heures, à la salle de gymnastique de l'école du Mail (salle du bas, entrée rue du Vieux-Billard).

Georges Kunz, Hubert Gaille, Pierre Bernhard, Emile Perroud, Jean-Louis Loutan, Jean-Daniel Comte, Pierre Vuillet.

CINÉMA

A vendre, projecteur 16 mm. sonore, utilisé quelques heures. Six mois de garantie. Occasion unique.

S'adresser au bureau du journal ou au (032) 2 84 67.

neuchâtel

Assemblée générale extraordinaire

RAPPEL

Samedi 16 novembre 1968
9 h. 15, FONTAINEMELON
Salle de spectacle

Le congé nécessaire a été sollicité auprès du DIP, il est accordé.

Ordre du jour : Discussion et prise de position sur le projet de statut des enseignants.

N.B. Les frais de déplacement, au tarif des CFF seront remboursés.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La CAISSE-MALADIE qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE.
Tél. 23 85 90

Restaurant de la CROIX-BLANCHE
ABLÄNDSCHEN / O.B.
se recommande pour **camps de ski**, d'écoles et de sociétés.
Prix « tout compris » Fr. 11.— par jour. Skilift sur place.
Fam. E. Stalder-Grogg, tél. (029) 3 35 14

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
CITO S. A., Bâle, St. Jakobsstr. 17, tél. (061) 34 82 40



Maux de tête, migraine,
douleurs mensuelles

Contre-douleurs

Dans toutes pharmacies et drogueries

Dr WILD & Cie SA Bâle

Winterthur
Accidents
vous assure
et vous rassure

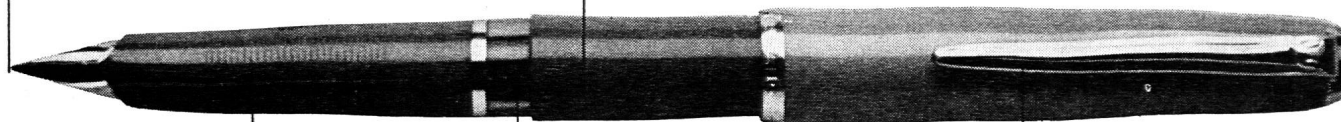
Winterthur
ACCIDENTS

pourquoi le nouveau Pelikano a-t-il un tel succès?

Grâce à sa grande plume souple, il permet à l'écolier d'écrire agréablement décontracté. Facilement interchangeable, avec pointes adaptées à tous les degrés, cette plume fait du Pelikano le stylo de la scolarité entière.

Le remplissage à cartouches est la solution idéale pour l'écolier. Cahiers, pupitres et vêtements ne sont plus jamais tachés. La leçon n'est pas troublée par la manipulation d'encriers.

Une cartouche suffit pour remplir tout un cahier. Les emballages pour écoles sont très avantageux.



Le Pelikano ne crache pas car il est muni du régulateur d'encre «thermic».

Des rainures adaptées aux doigts facilitent la position correcte de la main.

Un hublot permet de contrôler le niveau de l'encre.

Grâce à la boîte de réparations, le maître remplace facilement, à peu de frais, les pièces détériorées.

Le capuchon, robuste et moderne, est parfaitement étanche. La plume trace donc toujours au premier appel

mieux écrire avec le Pelikano

Attendu par ses lecteurs, voici

L'ALMANACH PESTALOZZI 1968



Cette soixantième édition, imprimée cette année dans des tons gais et frais, offre comme d'habitude une large place aux thèmes de prédilection des jeunes : voyages, moyens de transport du passé et du présent, nature, sports, folklore, etc.

Les esprits les plus curieux, dans les domaines les plus divers y trouveront leur compte, y compris les bricoleurs. Sans oublier le traditionnel concours ! Environ 300 pages dont quatre en couleurs. Fr. 5.80.

En vente chez tous les libraires.

Découpez-le!

BULLETIN DE COMMANDE

Bulletin à retourner à votre libraire ou à la **Librairie Payot 1, rue de Bourg, 1003 Lausanne.**

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de **L'ALMANACH PESTALOZZI 1969** à Fr. 5.80.

Nom : _____

Prénom : _____

Localité : _____

Signature : _____

ÉDITIONS PAYOT, LAUSANNE



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

LE

DÉPARTEMENT

SOCIAL

ROMAND

des

Unions chrétiennes

de Jeunes gens

et des Sociétés

de la Croix-Bleue

recommande

ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22

Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13

Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17

Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

Hôtel-Restaurant de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »

Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Nationale Suisse
3000 BERN
1820 Montreux 1
J.A.